

# Hebdo Canada

Volume 1, N° 6

le 14 février 1973



Affaires extérieures  
Canada

External Affairs  
Canada

**Conséquences sociales de l'aménagement de la Baie James, 1**  
**Les USA renouvellent leur bail à Goose Bay, 3**  
**Hausse du prix des fourrures, 3**  
**Des cours d'été en archéologie pour les étudiants, 3**  
**Un véhicule toute saison, 3**  
**Le meccano mobile de Stratford, 4**  
**Les pneus Michelin frappés d'un droit supplémentaire aux États-Unis, 5**  
**L'agriculture au Canada en 1973, 5**  
**Entreposage des déchets de combustibles, 6**

## Conséquences sociales de l'aménagement de la Baie James

Une équipe d'anthropologues, travaillant pour le compte du gouvernement du Québec et composée de MM. Richard F. Salisbury, Fernand G. Filion et Donald Stewart de l'Université McGill, a présenté un rapport sur les répercussions socio-économiques de l'aménagement hydro-électrique, au coût de 6 milliards, de cinq grands cours d'eau qui se déversent dans la Baie James, dans la partie septentrionale du Québec. Les Crees, population indienne de la région, sont gravement préoccupés par les répercussions que cet aménagement massif ne manquera pas d'avoir sur leur vie. Le rapport examine de façon objective l'avenir de ces gens, tel qu'il se présente pour les dix années à venir, afin de déterminer si le projet hydro-électrique en question aura des effets néfastes aux points de vue écologique et sociologique ou si, au contraire, il comporte certains avantages pour les Crees.

Lorsqu'elles fonctionneront à pleine capacité, fait observer le rapport, les installations auront une production égale à trois fois celle du barrage de Churchill Falls au Labrador, qui est actuellement le plus gros complexe hydro-électrique de l'Amérique du Nord. Le projet comporte la construction de quatre grands barrages, entraînant l'inondation de 3,000 milles carrés de terres basses. La région s'ouvrira alors probablement à l'exploitation minière et à l'industrie de la pâte et du papier.

Depuis l'adoption, en mai 1971, par l'Assemblée nationale du Québec, du projet de loi instituant la Corporation de développement de la Baie James, l'opposition a émané principalement de quatre groupes: les Crees de la région, leurs partisans d'autres régions (blancs et indiens), les spécialistes de l'environnement et ceux qui considèrent le projet et les nouveaux

emplois promis comme de simples illusions créées à des fins purement politiques. Les Crees, qui manifestent une opposition inflexible, considèrent que la région leur appartient; ils n'ont pas été consultés avant que cette importante décision ne soit prise et estiment que le projet détruira leur mode de vie et leurs moyens d'existence, fondés essentiellement sur la pratique de la chasse.

Le rapport expose tous les éléments connus de la vie sociale des Indiens et des Blancs qui habitent la région de la Baie James au Québec et analyse les conditions qui régneront vraisemblablement dans la région en 1980 si le projet d'aménagement hydro-électrique ne vient pas troubler leur existence. Il examine ensuite le projet de la Corporation de développement de la Baie James afin de déterminer les changements sociaux et économiques susceptibles de se produire au cours des huit prochaines années s'il est réalisé.

## Démographie de la région

La population Cree de la région de la Baie James était de 5,772 personnes à la fin de 1970. L'accroissement démographique rapide qui a commencé en 1945 pose le problème de la création d'emplois pour les adultes nés à cette période. Le nombre des élèves des écoles secondaires doit aussi augmenter d'ici quelques années, d'où le besoin d'améliorer les moyens de formation. Il y a encore peu d'adultes qui parlent l'anglais, mais dans dix ans la plupart auront une connaissance écrite et parlée de la langue et pourront prendre des emplois pour lesquels l'anglais est indispensable. En 1980, la population Cree devrait atteindre le chiffre de 7,352; la population mâle active sera alors de 1,675 personnes, contre 1,250 en 1971. A son plus fort, en 1977, la réalisation du projet hydro-électrique emploiera 11,950 travailleurs, blancs pour la plupart mais comprenant éventuellement un certain nombre d'Indiens.



### Un mode de vie: la chasse

La Baie James est l'une des seules régions de l'Amérique du Nord où la population indigène ait pu continuer à vivre de la chasse sans que les jeunes soient attirés vers les grandes villes pour y trouver leur gagne-pain. Environ 80 pour cent des adultes mâles pratiquent la chasse pour se nourrir ou gagner de l'argent. Les ressources animales varient selon les secteurs: orignal, castor, poisson, gibier à plume, petit gibier, phoques, caribou; les produits de la chasse et de la pêche représentent, selon les bandes, de 45 à 60 pour cent de l'alimentation totale. Une quantité équivalente de viande achetée au détail coûterait à chaque famille de chasseurs environ \$5,110 par an. Le revenu total tiré de la chasse et de la pêche est donc évalué à environ 3.86 millions de dollars par an. Toutefois, les ressources existantes ne peuvent pas faire vivre beaucoup plus de personnes qu'à l'heure actuelle. L'accroissement important du nombre de jeunes qui parviendront à l'âge adulte au cours des dix prochaines années nécessitera un exode massif ou la création de nouveaux emplois dans le Nord. Le projet hydro-électrique contribuera éventuellement à résoudre la crise, mais seulement s'il est adapté aux besoins des Indiens et si les Indiens ont leur mot à dire dans sa planification. Que l'aménagement de la Baie James se réalise ou non, le chiffre le plus optimiste que peuvent fournir les chercheurs quant au nombre d'hommes qui pourraient continuer à chasser à profit est d'environ 700. Les territoires qui pourraient subvenir aux besoins d'un plus grand nombre de chasseurs sont éloignés des principales collectivités et sont donc sous-exploités; par contre, ceux qui sont à proximité de ces centres sont sur-exploités: leurs ressources diminuent rapidement et ils ne pourront pas, à l'avenir, subvenir aux besoins de chasseurs à plein temps. Si des mesures concrètes ne sont pas prises pour encourager le piégeage dans d'autres régions en ouvrant les postes plus éloignés et en assurant divers services, comme des centres de traitement, loin des grands centres de manière à inciter les gens à s'installer là-bas, le nombre de chasseurs diminuera inévitablement en dépit de l'accroissement rapide de la population mâle.

Sans le projet de la Baie James, la création de nouveaux emplois paraît peu probable. Vu la dépression dans laquelle se trouve actuellement l'industrie du papier, il est douteux que l'on construise de nouvelles usines. La même dépression caractérise l'industrie d'extraction des métaux vils. Le tourisme et les industries de service (l'enseignement et la fonction publique) sont les meilleures sources d'emplois, mais ne vont pas sans créer des problèmes. La perte de ressources alimentaires qui résulte de la chasse à l'orignal ou à l'oie sauvage ou de la pêche que pratiquent



*Une famille indienne typique de la Baie James.*

les touristes peut représenter plus d'argent que ce que les Indiens peuvent gagner en servant de guides. Sans une forme d'industrie dans le Nord, l'avenir des jeunes Crees qui sortent maintenant de l'école et se marient n'offre pas la moindre perspective.

### Effets du développement

Les effets prévisibles de l'aménagement hydro-électrique de la Baie James sont nombreux. Le plus évident concerne la chasse. Tout territoire inondé dans une proportion de plus de cinq pour cent ne permet plus la chasse au castor, le lit des ruisseaux se trouvant inondé. Il y aura aussi diminution des ressources en poisson. Or les espèces migratoires entrent pour environ un tiers dans l'alimentation des Indiens de Fort George et de Vieux-Comptoir. La construction

des barrages peut se faire de manière à ne diminuer que de très peu les montaisons, mais c'est une chose qui doit se faire avant le début des travaux et non après.

La création de nouveaux emplois est l'aspect le plus favorable du programme d'aménagement: il en créerait immédiatement 2,000, et on en compterait 11,950 en 1977 au cours de la période de pointe des travaux. Jusqu'en 1982, ce projet pourrait absorber toute la main-d'oeuvre de l'endroit qui désire travailler, mais il ne resterait après cette date que 400 emplois permanents qui exigeraient, pour la plupart, une spécialisation poussée; il faudrait que les Indiens entreprennent dès maintenant des programmes de formation pour avoir la compétence nécessaire le moment venu.

### Importance de l'éducation

L'éducation est un élément crucial. Il faudra créer d'autres écoles, développer l'enseignement technique et la formation en cours d'emploi pour permettre aux Indiens d'avoir accès aux postes spécialisés et aux postes de cols blancs. Si le projet est maintenu, on devra instituer des programmes de formation accélérés pour les adultes. La Corporation de développement devrait offrir des cours techniques pour les personnes qui y travaillent.

La croissance des villes pose déjà un problème dans la région de la Baie James. Si le projet d'aménagement hydro-électrique était abandonné, on verrait s'élargir encore les grands centres administratifs de Fort George et de Mistassini au détriment de plus petits établissements comme Eastmain et Fort-Rupert. Les travaux d'aménagement auront de fortes conséquences au point de vue du nombre des villes et de la densité de leur population, mais les effets durables seront nécessairement restreints. L'étude des spécialistes de l'Université McGill insiste pour que les nombreux établissements temporaires qui seront nécessaires soient construits en dérangeant le moins possible les collectivités indiennes permanentes et pour que le centre administratif du projet soit installé à une bonne distance de la réserve de Fort George.

Selon le rapport, le projet pourrait causer des torts écologiques et sociologiques sérieux à la population



### Les USA renouvellent leur bail à Goose Bay

Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont convenu en principe, sous réserve de la conclusion d'ententes réciproquement satisfaisantes, que l'Armée de l'air des États-Unis pourra continuer à faire usage de l'aérodrome et des installations de la base de Goose Bay, au Labrador, jusqu'au 30 juin 1976. Des entretiens entre les représentants des deux gouvernements sont en cours concernant l'accord proposé en vertu duquel le ministère des Transports du Canada se rendrait acquéreur des installations américaines actuelles de la base et se chargerait de l'exploitation et de l'administration de l'aérodrome à des fins militaires et civiles. Le bail actuellement détenu par les États-Unis touchant une partie de l'aérodrome expire le 30 juin 1973. En vertu des nouvelles dispositions proposées, qui entreraient en vigueur le 1er juillet 1973, le niveau général de l'emploi à la base sera maintenu.

### Hausse du prix des fourrures

Les prix de la fourrure ont augmenté rapidement depuis le début de la saison 1972-1973 et les éleveurs de visons avaient raison de croire que le marché resterait ferme, du moins jusqu'à la fin de janvier, époque à laquelle le gros de la production canadienne (environ un million de peaux provenant de quelque 800 exploitations) aurait atteint le marché.

Les recettes provenant des prix élevés permettront aux éleveurs de visons d'honorer les dettes qu'ils avaient contractées au cours des dernières années où les prix étaient parfois inférieurs au coût de production.

Les fluctuations sont chose courante dans le marché des fourrures et, dans le passé, on a vu fréquemment une baisse des prix faire suite à la fermeté qui les caractérisait, les acheteurs ayant comblé leurs besoins. Cette année, toutefois, la demande générale est forte et, d'après les apparences, il se peut que le secteur de la fourrure connaisse un nouvel élan général qui soutiendra les prix.

Il est difficile de déterminer la

cause de l'accroissement de la demande; on croit toutefois que, par suite de l'augmentation générale des revenus dans le monde, un plus grand nombre de consommateurs peuvent se permettre d'acheter des fourrures.

En décembre les prix du vison d'élevage étaient environ 25 pour cent plus hauts que ceux d'un an auparavant.

Les peaux d'animaux femelles ont connu les plus fortes hausses de prix étant donné qu'elles sont plus petites et plus légères que celles des mâles et, de ce fait, conviennent très bien aux capes et vestes, articles très en vogue à l'heure actuelle.

La demande de fourrures originaires du Nord canadien a été très forte et la concurrence entre acheteurs de nombreux pays a fait grimper les prix à leur niveau le plus élevé depuis plusieurs années.

Les peaux de castor se sont vendues environ 35 pour cent de plus cette année, celles de renard roux presque 100 pour cent, celles de renard blanc 60 pour cent (avec une augmentation de 100 pour cent pour les catégories inférieures), et celles du rat musqué 35 pour cent de plus. Le prix des peaux de lynx a atteint un sommet. Les prix du coyote et du raton laveur se sont accrus de presque 100 pour cent.

En décembre, les disponibilités de fourrures d'animaux sauvages étaient assez restreintes, mais elles ont augmenté sensiblement en janvier.

### Des cours d'été en archéologie pour les étudiants

La reprise d'un programme spécial conçu par le ministère des Affaires indiennes et du Nord dans le but d'encourager les étudiants qui désirent se spécialiser en archéologie permettra aux universitaires canadiens qui manifestent un certain intérêt à l'archéologie d'étudier cette science sur place au cours de l'été.

Le cours d'une durée de quatre mois aura lieu dans différents endroits historiques où l'on effectue des fouilles, d'un bout à l'autre du Canada et comprendra plusieurs champs d'action, dont l'arpentage, la photographie, le mode de consignation des données ainsi que la surveillance des équipes d'ouvriers.

Tous les étudiants des universités canadiennes, hommes et femmes, qui se dirigent vers l'archéologie, l'anthropologie, l'histoire ou vers toute autre science connexe, peuvent s'inscrire aux cours, à condition qu'ils soient disponibles pour quatre mois, à compter du début du mois de mai. Une expérience antérieure en archéologie serait préférable mais non essentielle.

En plus d'acquérir une expérience valable, sur les lieux mêmes de leur travail, les étudiants recevront des allocations de séjour et de voyage.

### Un véhicule toute saison

L'Hydro-Ontario possède un véhicule capable de se déplacer n'importe où, n'importe quand et par n'importe quel temps. *Foremost*, véhicule à chenilles de 29 tonnes, qui ressemble



Photo Ontario Hydro

*Foremost* peut soulever les monteurs de ligne à une hauteur de 75 pieds. Il pèse 29 tonnes.

quelque peu au produit du croisement entre un char d'assaut *Sherman* et une grue, peut soulever les préposés à l'entretien des lignes à une hauteur de 75 pieds dans des nacelles isolées où ils peuvent travailler sur des lignes actives de 500,000 volts. Il permet de réduire le travail musculaire et la fatigue des hommes en leur évitant de grimper dans les pylônes, ce qui permet aux préposés plus âgés de travail-



ler dans les airs tout comme les plus jeunes membres de l'équipe.

D'une longueur de 41 pieds et affichant une vitesse de 12 milles à l'heure dans des conditions favorables, *Foremost* est particulièrement bien adapté aux zones de végétation sauvage et à la neige.

Le parc de l'Hydro, qui se compose de près de 500 véhicules de brousse de toutes les formes et de toutes les dimensions, vaut environ 2.8 millions de dollars, mais c'est là un investissement qui a rapporté de nombreuses fois sa valeur si l'on tient compte des heures économisées dans la construction et l'entretien des services d'électricité essentiels.

#### Transplantoir d'arbres

L'une des acquisitions les plus récentes est la bêche à transplanter *Vermeer*, immense machine hydraulique capable d'arracher et de transplanter des arbres qui atteignent une hauteur de 15 à 25 pieds.

Montée sur un puissant véhicule à chenilles doté d'une lame de front, la machine peut retirer un arbre de son emplacement naturel en enfonçant quatre bêches triangulaires à actionnement hydraulique dans le sol autour de l'arbre. Les bêches taillent un cône de terre contenant le gros des racines, ce qui réduit au minimum les dégâts que pourraient subir ces dernières.

On vaporise sur l'arbre une couche de matière plastique qui en prévient la déshydratation et qui se désintègre sous l'action du soleil, et on le transporte ensuite jusqu'à un trou unique déjà creusé. L'arbre en épouse la forme parfaitement, car on creuse le trou soit à l'aide de la même bêche, soit en utilisant une tarière spéciale.

#### Le meccano mobile de Stratford

La compagnie théâtrale de Stratford doit se sentir tout à son aise dans le décor conçu pour sa tournée européenne du printemps prochain.

Les comédiens laissent derrière eux la scène de Stratford, unique en son genre en ce sens qu'elle avance très bien dans la salle, mais ils se sentiront tout à fait à l'aise dans un décor qui comporte tous les éléments du théâtre ouvert et peut aussi être adap-

té à n'importe quel manteau d'Arlequin.

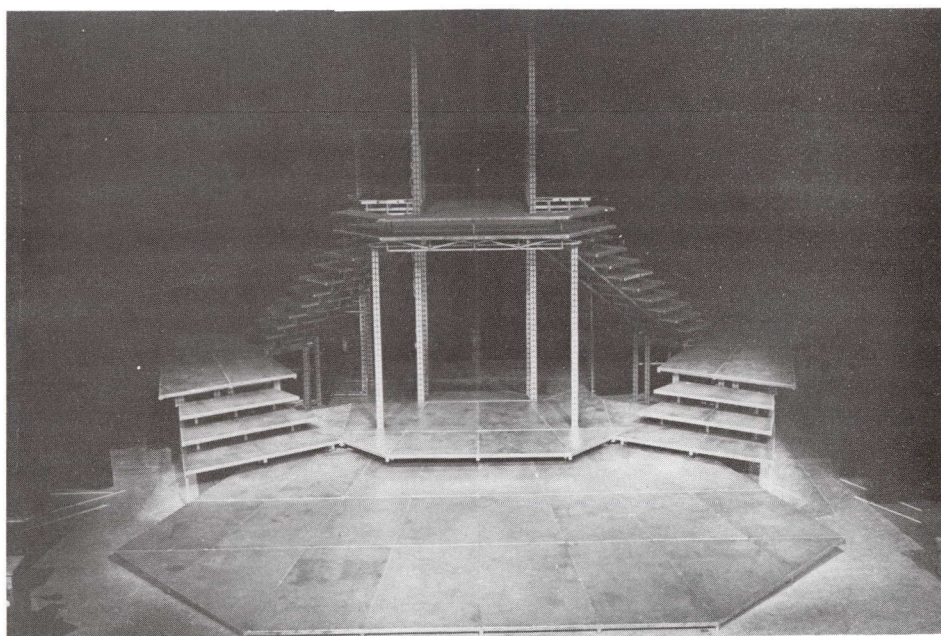
Décrit par le directeur technique, M. Robert Scales, comme le décor le plus moderne jamais construit pour une tournée de la compagnie de Stratford, il a une structure en acier — toute en "plate-formes et en espaces". Un balcon (à dix pieds du sol), des escaliers et des piliers latéraux contribuent à créer l'effet d'une scène ouverte, et laissent de plus, en offrant sept niveaux de jeu, beaucoup de souplesse aux comédiens. Le fait que la scène soit légèrement inclinée constitue un grand changement par rapport au *Festival Theatre*. On a également omis le pilier central distinctif sous le balcon. Il était indispensable de faire ces changements pour s'adapter à une scène plus traditionnelle et au manteau d'Arlequin.

Le décor original, conçu par M. John Jensen, (dessinateur résident des décors du *Guthrie Theatre* à Minneapolis) devait être d'acier lisse. Mais on s'est avisé que le bruit des acteurs qui se déplacent sur le plancher de métal détournerait beaucoup trop l'attention de l'auditoire. On a résolu ce problème en construisant un plancher à quatre épaisseurs, un peu à la manière d'un sandwich: une armature d'acier, doublée d'un plancher de bois et d'un coussin de feutre, puis recou-

verte d'un fin panneau de métal perforé. Les panneaux latéraux, les éléments suspendus et les autres accessoires sont également faits de métal perforé et créent un effet de maillons. Tout le décor est facilement démontable, ce qui est un avantage appréciable, si l'on songe qu'il devra être monté et démonté huit fois en huit semaines de tournée.

La structure compte 200 éléments dont le plus long mesure 20 pieds et que l'on peut presque tous replier à plat. Le seul élément indémontable est l'escalier. Le caractère unique de ce décor, qui provoque un sourire de soulagement de la part du directeur technique, est l'absence de vis et d'écrous. "Cela ressemble à un gigantesque jeu de meccano, explique-t-il, et l'on peut assembler tout le décor avec un marteau".

La tournée européenne de la compagnie de Stratford a débuté à Copenhague le 25 janvier et se poursuit à Utrecht (les 30 et 31 janvier), La Haye (le 3 février), Varsovie (du 7 au 19 février), Cracovie (les 13 et 14 février), Moscou (du 20 au 25 février) et Leningrad (du 1er au 5 mars), où se termine la tournée. La compagnie présente deux oeuvres de Shakespeare: "Le Roi Lear" et "La Mégère apprivoisée".



Conçu pour la tournée européenne de la compagnie de Stratford, ce décor original peut être assemblé à l'aide d'un marteau.



### Les pneus Michelin frappés d'un droit supplémentaire aux États-Unis

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, a annoncé en janvier que les États-Unis imposeraient des droits compensateurs, à partir du 10 février, sur les importations de pneus Michelin en provenance du Canada.

M. Gillespie a déclaré que l'Association américaine des fabricants de caoutchouc affirmait que certaines formes d'aide gouvernementale accordées à la Société canadienne de pneus Michelin Limitée constituaient une prime ou subvention directe ou indirecte à la fabrication, production ou exportation de ces pneus et que leur expédition aux États-Unis devrait donc être assujettie aux droits compensateurs en vertu de l'article 303 de la loi américaine de 1930 sur les tarifs douaniers.

"Si j'ai bien compris, a dit le ministre, l'annonce du Trésor américain prévoit un droit supplémentaire spécial de 6.6 pour cent sur la valeur durant 1973 afin de contrebalancer ce que le département du Trésor estime être l'effet des subventions canadiennes réparties sur la production escomptée. Le niveau des droits compensateurs sera révisé à la fin de cette année et sera diminué proportionnellement à la hausse de la production de Michelin.

"En ce moment, nous ne sommes pas certains de quels genres d'aide gouvernementale a tenu compte le Trésor des États-Unis quoique, d'une façon générale, il semble avoir inclus les subventions et les prêts fournis par le gouvernement fédéral et la province de la Nouvelle-Écosse, ainsi que certaines réductions de taxes municipales dans les villes où les usines sont situées.

"Nous n'avons pas encore, bien sûr, eu la possibilité d'évaluer les termes ou, ce qui est plus important, les implications de la conclusion américaine. Nous ne savons pas non plus quel impact elle aura sur la production actuelle et les projets de commercialisation de la Société Michelin. Ce sont des points que nous aimerions discuter avec la Société. Cependant, ce droit compensateur est beaucoup plus bas que celui demandé par le plaignant; il était de l'ordre de cinq

ou six fois plus élevé que le niveau décidé pour 1973.

"Je devrais peut-être souligner que lors des discussions que nous avons eues tout au début avec la Société, il avait été convenu que certains droits de douane sur les importations de pneus seraient remis durant une période de transition afin de permettre à la Société d'arriver à spécialiser au maximum son produit et à réaliser des économies d'échelle en Nouvelle-Écosse. Nous avons eu aussi des discussions semblables avec d'autres producteurs canadiens de pneus en vue de les encourager à atteindre un plus haut degré de rationalisation dans leurs activités canadiennes. Aucune remise ne leur a été accordée, et ils n'ont pu donc être pour rien dans la conclusion des États-Unis.

"Enfin, j'ajouterais que la Société Michelin peut, bien sûr, en appeler de la conclusion du Trésor des États-Unis devant les cours américaines. Ce sont normalement de longues procédures, et il reste à savoir si la Société choisira d'exercer son droit. Dans l'intervalle, le gouvernement a l'intention de faire des représentations précises aux États-Unis en regard des bases sur lesquelles la décision américaine a été fondée, des facteurs qui ont déterminé le niveau des droits compensateurs à appliquer et du calcul des droits pour 1973."

### L'agriculture au Canada en 1973

Les perspectives de la production agricole en 1973 font prévoir, en général, des prix généralement plus élevés pour le blé, les céréales secondaires et les graines oléagineuses, et des prix généralement stables pour les autres produits. C'est ce qui ressort des documents préparés par les économistes de la Section des perspectives de la Direction de l'économie d'Agriculture Canada.

Les prix du blé canadien ont augmenté en proportion des prix mondiaux et le Canada est assuré de fortes exportations. Les exportations canadiennes d'orge se maintiendront probablement à des niveaux élevés; cependant une baisse de la production en 1972, associée à des reports normaux, aura nécessairement pour effet d'abaisser les exportations. En 1971-1972, les exportations d'avoine

ont diminué d'environ 3 millions de boisseaux et une augmentation des exportations est peu probable en 1973-1974. Les disponibilités de maïs-grain s'annoncent nettement inférieures à celles de l'an dernier et une légère augmentation de la superficie en seigle devrait équilibrer l'offre et la demande.

Il faudra probablement accroître quelque peu la superficie cultivée en colza en 1973, si le Canada veut conserver sa part des marchés mondiaux. Il sera peut-être difficile de maintenir les exportations canadiennes d'huile et de farine de soja à leur niveau actuel, par suite de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE. La superficie en tournesol est à la baisse, mais on prévoit des rendements considérablement plus élevés.

En général, il se peut que les profits provenant de l'engraissement des bovins en 1973 soient moindres qu'en 1972. Les frais d'alimentation seront plus élevés alors que les prix de bovins engraisés changeront peu par rapport à 1972. La baisse des abatages de veaux de lait se poursuivra et les prix des veaux de lait, qui ont fortement augmenté depuis 1965, resteront élevés tout au cours de l'année.

On s'attend à ce que la production canadienne de lait augmente d'environ 3 pour cent en 1973. Des augmentations des coûts de l'alimentation et d'autres frais de production, particulièrement de la main-d'oeuvre, pourraient limiter le revenu net du producteur. La production de beurre et de cheddar augmenterait légèrement; de plus, les fromages canadiens de type spéciaux devraient obtenir une plus grosse part du marché canadien, en pleine expansion dans ce domaine. Les prix de la poudre de lait écrémé sur le marché mondial seront vraisemblablement plus bas et il faudra probablement les soutenir en aidant l'exportation.

Les prix des porcs au cours du premier semestre de 1973 devraient s'établir à des niveaux inférieurs à ceux du premier semestre de 1972, tandis qu'au cours du dernier semestre, ils pourraient être supérieurs à ceux du dernier semestre de l'an dernier. Les prix de la laine ont augmenté sensiblement en 1972 et devraient demeurer fermes en 1973. Les offices de commercialisation créés dans tout le Ca-



nada rendront sans doute plus stables les prix des volailles et des oeufs à tous les niveaux. Toute augmentation un peu trop forte dans la production de poulets à griller en 1973 devrait être pesée et, à moins que tous les offices provinciaux de commercialisation ne prennent rapidement des mesures pour proportionner les placements de poussins aux besoins d'oeufs en coque, il se peut que, même au cours du second semestre de 1973, la production d'oeufs dépasse dangereusement la demande intérieure.

Les prix des fruits à noyaux et à pépins seront généralement plus élevés et on s'attend à des augmentations modérées dans la production en 1973. On prévoit une production plus importante de raisins, de framboises et de fraises pour 1973. Il y aura sans doute une réduction des disponibilités de pommes de terre en Amérique du Nord cette année. On s'attend à une demande exceptionnellement bonne en tubercules de semence sur le marché mondial.

La production de légumes sera probablement inférieure à celle de l'an dernier. Les disponibilités de produits d'entrepôt (oignons, carottes, choux, rutabagas, betteraves et panais) varieront de modérées à faibles; on prévoit une demande forte et des prix supérieurs à ceux de l'année dernière.

Les prix du miel et du sirop d'érable à la production devraient être plus élevés.

Une production de tabac jaune plus importante est justifiée pour 1973; les superficies en tabac burley et à tripe ne devraient pas varier de façon significative.

### Entreposage des déchets de combustibles

Plutôt que d'enfouir ses déchets radioactifs dans des mines abandonnées ou dans des cavernes artificielles, le Canada a l'intention d'entrepoter les combustibles radioactifs usés dans des bâtiments spécialement construits à cette fin au-dessus du niveau du sol.

L'Énergie atomique du Canada Limitée est d'avis que le premier des "entrepôts construits" sera vraisemblablement réalisé vers la moitié des années quatre-vingt quelque part en Ontario, où il pourra recevoir les dé-

chets accumulés par les réacteurs nucléaires à des stations comme celles de Pickering et de Bruce. Chaque bâtiment sera conçu de façon à avoir une durée utile d'environ 100 ans; on espère qu'on aura alors trouvé de meilleures méthodes pour se débarrasser des déchets nucléaires. Il faut environ un million d'années pour que tous les composants radioactifs des combustibles usés se dissipent.

Les entrepôts construits représenteront la seconde étape de l'entrepôtage de longue durée des combustibles usés des réacteurs. Le combustible usé est d'abord déposé avec ses contenants dans des réservoirs d'eau spéciaux, dans les centrales nucléaires canadiennes, où il demeure pendant un certain nombre d'années, soit durant le temps de sa radioactivité la plus intense.

### suite de la page 2

indienne de la Baie James, mais il serait éventuellement à l'avantage des Indiens si l'on mettait en oeuvre les recommandations formulées quant aux moyens de réduire ces torts le plus possible. Il entre ici en jeu deux éléments très importants et encore incertains: 1) la Corporation acceptera-t-elle ces recommandations? et 2) les Indiens ont-ils réagi favorablement au contenu du rapport? La Corporation de développement met déjà en oeuvre environ 70 pour cent des recommandations découlant directement du rapport. Elle est entièrement en faveur de l'amélioration des moyens de formation, de la création de programmes de formation spécialisée et de l'établissement de sociétés locales de développement économique pour chaque bande, ce qui permettrait notamment d'assurer des services consultatifs sur le plan local, et ainsi de suite.

### Manque de communications

En ce qui concerne les Indiens, il se pose un problème de communications assez sérieux. La population indigène de la région de la Baie James a reçu des exemplaires du rapport par l'intermédiaire de l'Association des Indiens du Québec. Dans l'ensemble, les Indiens ont manifesté beaucoup d'intérêt à son égard, et notamment à l'égard des parties du rapport qui traitent de l'économie de la chasse.

Mais comme ils ont peu d'instruction et n'ont jamais vécu dans les grandes villes, il est malheureusement difficile de bien leur représenter les conceptions à long terme du planificateur. Un programme de formation intensive est nécessaire, mais même si une initiative de ce genre était acceptée par les Indiens et trouvait une application immédiate, il leur faudrait plusieurs années pour se rendre pleinement compte des avantages éventuels du projet d'aménagement hydro-électrique.

Depuis la publication du rapport, un groupe d'Indiens, où sont représentées plusieurs bandes vivant dans la région de la Baie James, a cherché à obtenir une injonction interlocutoire contre la Corporation en vue de bloquer le projet qui, selon eux, supprimerait les moyens de vie essentiels des habitants de la région. Ils prétendent que la suspension du projet, en attendant le règlement des questions touchant leurs droits, leur permettra d'évaluer entièrement tous les effets possibles des travaux envisagés et de déterminer s'il s'agit vraiment du "Jugement Dernier" prononcé par les Visages pâles, allusion justifiée métaphoriquement par les inondations envisagées. Le rapport des experts de l'Université McGill est un document de base dont se serviront les Indiens pour faire leur évaluation, comme l'a fait la Corporation de la Baie James.

### Correction

Dans l'article "Visite à Ottawa du ministre des Affaires étrangères de la Suède", publié dans le no 5 de Hebdo Canada le 7 février, on aurait dû lire à la fin du 4e paragraphe: "En 1971, les exportations du Canada en Suède se sont élevées à environ 45 millions de dollars tandis que celles de la Suède au Canada ont presque atteint les 112 millions."